



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22026567

Hinterlegt bei der Kanzlei
des Unternehmensgerichts EUPEN

17. Feb. 2022

IA/
der Greffier Greffe

N° d'entreprise : **0414 931 158**

Nom

(en entier) : **HYDRO EXTRUSION RAEREN**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Waldstrasse, 91 - 4730 RAEREN**

Objet de l'acte : Renouvellement d'administrateurs et de commissaire

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU 28.05.2021

1. Renouvellement, démission et nomination de mandats d'administrateurs

Les actionnaires, à l'unanimité :

DECIDENT de renouveler le mandat du conseil d'administration qui prend fin lors de l'Assemblée Générale de 2021. Par conséquent, le conseil d'administration de la société sera composé des personnes suivantes pour une durée de trois ans :

- Mr. Tobias Müller, administrateur délégué,
- Mr. Jacques Podszun, administrateur,
- Mr. Brecht Romaen, administrateur

2. Renouvellement du mandat du commissaire

Les actionnaires, à l'unanimité :

DECIDENT, de renouveler le mandat du commissaire :

KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL (B0001), Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de 3 ans. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023. KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL désigne Monsieur Alexis Palm (IRE nr. B01433), réviseur d'entreprises, comme représentant permanent. Les émoluments du commissaire pour l'année comptable se clôturant le 31 décembre 2021, sont de 38.600 EUR hors frais et TVA. Ces émoluments seront adaptés chaque année en tenant compte de l'évolution de l'indice de santé. Tous frais directs contractés spécifiquement auprès de tiers du fait de l'exécution des services de KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL ne font pas partie des honoraires, et seront facturés en surplus, en ce compris les cotisations variables sur chiffre d'affaires (y compris cotisation par mandat) que KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL est tenu de verser à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises

Pour extrait conforme,

Jacques Podszun

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).